61e ANNEE (7e série) N° 6 8 FEVRIER 1951

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Saint Césaire d'Arles. — II. L'Homme de science à l'âge atomique. — III. Biologie du saumon atlantique. — IV. L'Eglise catholique en Yougoslavie. — — V. Le second centenaire de Muratori. — VI. Thérapeutique ancienne. — VII. Thérapeutique moderne. — VIII. Un évêque-consul au XIXe siècle. — IX. Jacques Inaudi et les calculateurs-prodiges. — X. Centenaire de saint José Oriol. — XI. Une thèse de doctorat ès-lettres sur la Poésie religieuse catholique au XVIe siècle, en France.

I

La Revue des deux mondes, du 15 novembre 1950, nous a apporté les discours prononcés à la séance annuelle des Cinq Académies. Nous voudrions résumer ici deux de ces discours. Le premier sera celui de M. Albert Grenier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, spécialiste connu des antiquités gauloises. Il a pris comme thème : *Saint Césaire d'Arles et ses Ouailles*, utilisant pour cela les travaux de dom Morin, bénédictin de Maredsous. Dom Morin consacrait sa vie à la poursuite des sermons de saint Césaire, mélangés avec ceux de saint Augustin, dans les éditions anciennes. On ne saurait croire ce qu'il lui fallait de flair, d'esprit critique, d'application méthodique, pour arriver à ses fins. Le résultat de son immense labeur, ce sont les trois volumes publiés de 1938 à 1942, où se trouvent toutes les œuvres de Césaire [1].

M. Grenier étudie la physionomie de ce grand saint.

« Il est un paysan, dit-il, fils de paysan : sa culture littéraire ne fut jamais très développée. Il parle un latin correct ou à peu près : il a beaucoup lu saint Augustin. Dom Morin n'a cependant pas eu de peine à distinguer, parmi les sermons attribués à saint Augustin, ceux qui en réalité appartiennent à Césaire. La langue est moins pure et le style plus rude. De nombreuses comparaisons familières et de fréquentes images empruntées à la vie des champs accusent l'origine rustique de l'évêque d'Arles. Sur le siège épiscopal et dans sa chaire, Césaire se montre tel qu'il est resté : un fils du peuple et c'est là son originalité. »

Né aux environs de Chalon-s-Saône, Césaire avait quitté sa famille à 18 ans, pour venir auprès de l'évêque saint Silvestre de Chalon. Deux ans plus tard, il s'était enfui de nouveau pour aller à Lérins, où l'abbé Porcaire en avait fait son cellérier ou économe. Mais il fut dans ces fonctions d'une exactitude si rigoureuse, que les moines se dressèrent contre lui. Il démissionna et vécut dans sa cabane, en quelque coin de l'île, et lisant les Pères avec passion. Il vivait dans un tel esprit de pénitence, que sa santé n'y résista pas. Il fallut l'envoyer à Arles, auprès d'un ami, Firminus, qui, frappé de son intelligence, le fit instruire et le confia au rhéteur Pomerius. Un soir, comme il s'était endormi sur son Virgile, il eut un cauchemar : il vit le diable qui le mordait à l'aisselle et cherchait à s'emparer de lui. A son réveil, il dit adieu aux auteurs profanes, se mit à l'école de l'évêque, ne voulant plus connaître que les Saintes-Lettres.

L'évêque se nommait Æonius. En le questionnant, il reconnut en lui un compatriote et même un petit parent. Il le prit en affection, l'ordonna prêtre, et lui confia la direction d'un monastère, légèrement relâché. Césaire y réussit très bien, et lorsque Æonius vint à mourir, il adjura son clergé et son peuple de lui donner Césaire comme successeur. Ce fut vers 502 ou 503, que Césaire devint de la sorte évêque d'Arles. Il le fut quarante ans.

Arles était alors une grande ville romaine et le centre principal des Gaules. La population comprenait une forte majorité chrétienne — au moins de nom et de baptême — mais aussi une forte colonie juive, et des païens non convertis.

C'est à extirper les restes du paganisme que Césaire consacre tous ses efforts. Ses sermons sont simples, sans apparat, sans vaine rhétorique. Il n'a souci ni de l'originalité ni de l'élégance du style, mais il est nourri des Ecritures et des Pères. Il ne craint pas de copier ses devanciers. On trouve, dans ses discours, des passages d'Origène, de saint Ambroise, de saint Augustin et d'autres encore. Il prend son bien où il le trouve. Il veut surtout être compris de tous, sans exception. Et il le dit :

« Si je voulais vous transmettre telle quelle, dit-il un jour, la parole des Pères, la nourriture de l'esprit ne parviendrait qu'à quelques-uns et la masse resterait sur sa faim. Je supplie donc les gens cultivés de se contenter d'une parole rustique, afin que tout le troupeau y trouve sa pâture. »

Ce qui nous intéresse, précisément, dans les avis qu'il donne à son peuple, c'est le caractère de ses ouailles, ce sont leurs habitudes, leurs défauts, leurs vertus.

A vrai dire, ce peuple paraît assez tiède. L'église se remplit sans doute, mais il y a aux offices — déjà à cette époque ! — plus de femmes que d'hommes. Et ces femmes sont nonchalantes, ba-

[1] Sancti CÆSARII..., **Opera omnia...** *in unum collecta studio et diligentia* D. Germani MORIN. T. I, 2 vol., ensemble de CXV-1056 p. ; — T. II, IX-395 p. — Maredsous, 1938 et 1942.

vardes ! Elles se tiennent mal. L'évêque leur a permis d'apporter des coussins pour s'asseoir, pendant le sermon, car il n'y a, dans l'église, ni bancs ni chaises. Les Arlésiennes ont profité de la permission, mais elles se couchent sur leurs coussins de fourrures et au lieu d'écouter leur évêque, elles causent si fort qu'elles couvrent sa voix ! Il est vrai que les offices sont longs : deux ou trois heures, mais le sermon ne dépasse pas une demi-heure. On a donc bien fléchi depuis un siècle, à Arles, car Hilaire prêchait deux ou trois heures — très bien du reste — et tout le monde l'écoutait debout, lui seul étant assis !

Les mœurs sont restées libres. On chante beaucoup de chansons de l'époque païenne. Césaire assure, non sans raison, qu'il serait aussi facile et plus chrétien de retenir des prières et de chanter des cantiques ou des psaumes. L'esclavage était encore en vigueur, dans les maisons riches. Le mari n'est pas très fidèle à son épouse. Et comme il y a du bon vin, dans le pays, on boit volontiers et il est rare que, dans les repas de famille ou les banquets publics, on sorte de table autrement qu'en état d'ébriété.

« En ville, écrit M. Grenier, les festins se prolongent ; on se provoque à boire ; on porte à la santé de chacun, puis de n'importe qui, à celle des saints, voire des anges, et chaque fois les convives doivent vider leur coupe. A la campagne, quand le paysan a rentré sa provision de vin ou qu'il étrenne un nouveau service à boire, il convoque voisins et amis. Pendant quatre ou cinq jours on boit, tant qu'il reste quelque chose à boire. Ainsi, en quelques jours, on épuise ce qui aurait pu suffire pendant deux ou trois mois à toute une famille. »

Mais ces excès de boisson et de ripaille ne sont pas les seuls vices qui restent de l'époque païenne. Avec la foi chrétienne, on a gardé quantité de superstitions, qui nous étonnent et que Césaire ne cesse de dénoncer. On a conservé le culte des arbres et des sources, on prend des bains nocturnes à la St-Jean, on pratique des danses nullement sacrées devant les édifices du culte, on pousse des cris et on fait des tumultes pour chasser les mauvais esprits, en particulier lors des éclipses de lune, on rend des hommages à ces autels païens qui subsistent aux carrefours et que l'on n'a pas encore eu l'idée de remplacer par des croix. Comme le remarque M. Grenier :

« L'Eglise n'a pas encore imaginé de christianiser les plus tenaces de ces traditions, comme un peu après Césaire, le fit, au dire de Grégoire de Tours, l'évêque de Javols en Lozère, substituant le culte de saint Hilaire à celui du lac Helarius. »

Saint Césaire ne comprend pas que l'on ait gardé les noms païens des mois et des jours :

« Pourquoi, disait-il, mettre janvier sous le patronage de Janus, un ancien roi des païens, un misérable, un sacrilège ? Pour en faire un dieu, on en a fait un monstre à deux visages, comme il apparaît parfois dans les troupeaux un veau à deux têtes. Mars n'était qu'un brutal, Mercure un avare, Vénus une prostituée... Pourquoi rendre hommage aux planètes ? Le soleil et la lune n'ont été faits que pour nous servir. Pourquoi célébrer à la manière des païens les calendes de janvier ? Les déguisements en usage sont une chose honteuse et lamentable... »

Ici en effet, Césaire emploie des expressions si énergiques qu'il faut admettre que le premier janvier était l'occasion d'exhibitions particulièrement révoltantes. L'évêque ne craint pas de dire à ses auditeurs que pour réprimer ces ignominies, ils doivent se munir d'un gourdin et corriger les hommes éhontés : *cervulum facientes...*

De quoi s'agissait-il exactement ? C'est ce que le lecteur de saint Césaire se demande. L'opinion de M. Grenier est la suivante :

« sans doute, dit-il, un souvenir du dieu celtique Cernunnos, le Cornu, au chef orné d'une ramure de cerf ou même à tête de cerf, dieu de la fécondité et de la richesse. On peut même penser à cette peinture de l'époque paléolithique représentant la danse d'un sorcier revêtu de la dépouille d'un cerf. »

Césaire va jusqu'à condamner, comme païenne, la coutume des étrennes... Sur ce point, il n'a pas été suivi !

II

C'est M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie des Sciences qui traitait ensuite de *l'Homme de Science à l'âge atomique*.

Les études atomiques, couronnement actuel de toute la physique, exigent tant de connaissances diverses, tant de concours, tant de réalisations préliminaires, qu'elles ont complètement transformé la manière de travailler des savants. Il a fallu construire des cités entières. Ces cités nouvelles sont enveloppées de barbelés, car il s'agit de recherches secrètes. Les savants qui y travaillent, y viennent de leur plein gré, mais, cela mis à part, on peut dire qu'ils sont soumis au régime du camp de concentration, moins la torture.

Voici, par exemple, la description de la ville atomique de Harwell en Angleterre, non loin d'Oxford.

« Harwell est tout à fait neuf : plusieurs piles, un grand cyclotron, des accélérateurs, toute une usine de chimie radio-active s'y côtoient. Plus d'un millier de chercheurs et de techniciens de la physique, de la mécanique, de la chimie, des calculateurs et des dessinateurs y passent leur existence. Leur vie professionnelle se déroule chaque jour sans autre distraction qu'un repas pris en commun. La vie familiale se passe à proximité, dans les villages du voisinage où de très nombreuses maisons ont été construites récemment en toute hâte. Dans le lieu de travail, chacun possède un local et ne le quitte en fait que pour les activités communes. L'un fabrique des amplificateurs proportionnels, un autre réalise de grands cristaux d'anthracène (qui seront sensibles aux faibles rayonnements gamma), un troisième imagine un dispositif de comptage ultra-rapide. Un peu plus loin, deux ou trois physiciens travaillent à l'obtention de faisceaux d'ions monocinétiques, cependant que leurs voisins essayent d'assurer le fonctionnement stable d'un accélérateur électrostatique. A midi, tous se retrouvent dans la grande salle du lunch que préside chaque jour le directeur du centre, sir John Crockroft, avec ses trois ou quatre principaux adjoints. »

Et partout, le tableau est le même.

Le grand centre nucléaire de bombardement est Berkeley, en Californie. La cité mystérieuse est située dans un merveilleux paysage de collines ensoleillées, au milieu de bois de pins et d'eucalyptus, face à l'admirable baie de San-Francisco. Là des centaines d'hommes travaillent à la rupture de noyaux atomiques. Le gros cyclotron de 5.000 tonnes est le dieu du centre. C'est lui qui donne la prospérité à tous les laboratoires, successivement érigés autour de lui, pour la détection des désinté-

grations produites par les bombardements de particules accélérées, et pour en découvrir les lois. Il y a là, au travail, non seulement des expérimentateurs et des techniciens, mais une véritable équipe de théoriciens. Le repas de midi se passe habituellement en plein air, des bancs et des tables sont dressés contre le mur extérieur du cyclotron.

« C'est un plaisir pour les physiciens de se retrouver là au milieu de la journée et d'échanger, au cours de la détente qui suit le déjeuner, leurs pensées sur les problèmes du moment. »

C'est le travail en équipe. Les membres d'un même groupe se réunissent plusieurs fois la semaine en un « séminaire », où l'on peut suivre en commun les projets, les idées, que chacun désire soumettre au crible d'une discussion amicale.

En résumé, il y a, dans cette organisation nouvelle, deux caractères remarquables : 1° une spécialisation très poussée, et 2° le travail en commun. Chacun n'exerce son effort que sur un champ très limité, pour parvenir à la perfection, mais le travail de chacun vient s'articuler sur un ensemble, sur un tout. Cela fait penser aux antiques abbayes bénédictines du XVIIe siècle ! Et de fait, M. Leprince-Ringuet n'hésite pas à dire :

« Véritable couvent moderne élevé à la gloire de l'atome, tous apportant leur participation à l'œuvre collective : une foi, une ardeur commune animent ces grands centres, et, lorsqu'à la suite de patients efforts, après des échecs partiels et des réussites partielles, un nouveau synchroton fonctionne enfin, c'est une joie partagée de tous, devant cette réussite merveilleuse de la technique la plus évoluée et une fierté d'appartenir à l'équipe la plus forte !... »

Les anciens cénobites — et les modernes aussi — partaient ensemble à l'escalade de Dieu. Les cénobites de l'atome partent à la conquête des secrets de la matière. C'est l'autre pôle du réel !

Et il y a là des rivalités incroyables. N'a-t-on pas assisté, l'an dernier, à une lutte acharnée entre deux équipes, pour la réalisation d'un accélérateur à électrons de 300 millions d'électron-volts ? L'équipe vaincue resta profondément humiliée d'un retard de quelques mois, dans sa réalisation à elle, qui était pourtant admirable aussi !

Or, ce que l'on voit dans les centres nucléaires proprement dits, se retrouve, avec moins de rigueur dans la discipline extérieure, dans tous les laboratoires nucléaires des Universités. La découverte en physique nucléaire semble ne pouvoir jaillir tant que des conditions de ce genre ne sont pas réalisées ! Un « cavalier seul » n'a plus de sens en physique nucléaire.

« Le jeune homme qui s'engage dans cette voie, dit M. Leprince-Ringuet, entre nécessairement, pour un grand nombre d'années, dans un des centres dont nous évoquons la vie, et, laborieusement, gagne ses premiers galons par un travail patient et de longue durée. »

Nous avons employé plus haut à ce sujet le mot de « séminaire ». Ce mot est des physiciens nucléaires eux-mêmes. Ce qui attire ces séminaristes d'un nouveau genre, c'est la curiosité scientifique, le rayonnement de gloire qui s'attache au nom de tout chercheur assez heureux pour faire une découverte.

A vrai dire, cette gloire nous semble bien limitée. Savoir que son nom sera inscrit dans les annales de la recherche nucléaire paraît, cependant, à beaucoup infiniment désirable. Nommons donc, après M. Leprince - Ringuet, les plus marquants de ces héros inconnus du grand public, mais connus des spécialistes :

« C'est, dit-il, Panofski, spécialiste de l'interaction des mésons lents avec l'hydrogène ; Korff des neutrons dans l'atmosphère ; Peters, des noyaux lourds primaires du rayonnement cosmique ; Janossy, des gerbes pénétrantes ; Rossi, des transformations des protons cosmiques ; Valley, des chambres de Wilson à haute pression ; Pontecorvo — qui a tant fait parler de lui par son départ en U.R.S.S. — des compteurs proportionnels ; Alvarez, de l'accélérateur linéaire... »

Ce palmarès n'est pas complet, mais il nous situe bien loin des grands inventeurs de jadis, des Newton, Lavoisier, Ampère, etc. Ils étaient en général « solitaires et polyvalents ». Nous sommes engagés dans une période nouvelle, celle de l'ère atomique, où tout progrès se fait en équipe, en usine, en cercle fermé, par voie de spécialisation à outrance. M. Leprince-Ringuet voit bien le danger du système, car il s'écrie :

« Mais il ne faut pas penser qu'un spécialiste est nécessairement un primaire. »

Pas nécessairement, d'accord, mais qu'il ne le soit jamais, c'est une autre affaire. Il connaît à fond son trou de mine, et il peut très bien être aveugle sur tout le reste, voire sur « l'unique nécessaire » !

III

M. Maurice Fontaine, professeur au Muséum et directeur du Laboratoire de Physiologie générale, est loin d'avoir, à nos yeux, une spécialisation rébarbative et inaccessible. Il nous entretient, dans *Hommes et Mondes* (décembre 1950), d'un sujet très instructif, la *Biologie du Saumon atlantique*.

« Le saumon, dit-il, apparaît comme l'un des plus beaux représentants de la faune aquatique et l'un des plus racés. »

On connaît ce que la passion de la pêche peut faire accomplir à ses adeptes. Mais le fanatisme de la pêche au saumon est, paraît-il, quelque chose qui dépasse toute imagination dans ce domaine. Les pêcheurs de saumons se font rares. Les centres de pêche au saumon, tel Navarrenx, sur les bords du Gave d'Oloron, dans ses remparts que bâtit Henri d'Albret, au XVIe siècle, sont maintenant en bien petit nombre. Mais là où ils subsistent, la pêche au saumon est la grande affaire de la vie ! Il vient à Navarrenx des amateurs de tous les points de l'univers. En Ecosse, même enthousiasme :

« Vous pourrez, dit un écrivain, W. Senior, ne pas vous rappeler votre première fessée, votre premier col raide, votre première barbe, votre premier baiser, votre premier client, l'édition de votre premier livre, le temps, les incidents et autres détails du jour de vos noces... mais vous ne pourrez jamais oublier votre premier saumon. »

Dans *Les Clés du Royaume*, Cronin écrit ces lignes au sujet de l'appel annonçant l'apparition des saumons, dans le filets des pêcheurs de saumon de la *Tweed*, en Ecosse.

« Au cri bref répond immédiatement le branle-bas de l'équipage, qui se précipite à la poulie pour ramener

le filet. L'habitude ne peut émousser cette émotion, même si les hommes touchent une commission sur le total de la pêche, ce n'est pas la pensée du gain qui les émeut, c'est un instinct profond, venu des couches primitives de l'être. »

Or, les biologistes ont partagé cette fièvre des pêcheurs de saumon, dès qu'ils ont voulu aborder l'étude des mœurs de ce poisson. Ce fut le cas du Bâlois Friedrich Miescher, qui paya de sa vie ses découvertes, en allant, dans les eaux glaciales du Rhin, étudier de près les mécanismes physiologiques du saumon. Il y contracta une affection pulmonaire qui l'emporta dans la force de l'âge.

Les mœurs du saumon, cet animal migrateur « amphibiotique », c'est-à-dire vivant alternativement dans l'eau salée et dans l'eau douce, sont connues en gros depuis longtemps. Mais des travaux récents ont éclairci quelques points secondaires.

Il existe plusieurs espèces de salmonidés sur la surface du globe. Le genre *Salmo* comporte le saumon atlantique, qui est le seul qu'on trouve en France. Il naît, l'hiver, dans les parties hautes des fleuves, d'œufs d'une très jolie couleur orangée, émis par les saumons femelles adultes venus de la mer en compagnie des mâles qui fécondent aussitôt par leur laitance, les œufs pondus. Les phases de la reproduction ont pu être filmées par Jones. La femelle prépare seule le nid à l'extrémité aval d'une gravière, mais il y a presque toujours près d'elle un jeune saumon mâle. Elle le chasse si elle le voit, mais il se dissimule derrière elle. La femelle s'incline sur le flanc, à droite, à gauche, en s'arquant de tout son corps, puis en se détendant, pour creuser le nid. Chaque coup de queue fait voler du gravier que le courant entraîne. Le lit aura de 20 à 25 centimètres de profondeur, sans que ni la queue ni le museau de l'animal n'attaque directement le fond. La femelle semble alors tâter le nid qu'elle a creusé. Un mâle adulte survient, chasse le jeune mâle qui rôdait par là, et éloigne les autres femelles. Puis nageant contre la femelle élue, il se frotte énergiquement contre l'un de ses flancs. Le jeune mâle chassé revient, cherche à gober les œufs qui vont sortir ; mais il est tenu en respect. La femelle, bien préparée, se met la tête vers l'amont, et elle émet, durant cinq à dix secondes, ses œufs. Le mâle s'est allongé le long de la pondeuse, et il projette immédiatement sur les œufs un jet de laitance. Le jeune mâle se glisse alors sous le ventre de la femelle. Féconde-t-il les œufs, lui aussi, en même temps qu'il en avale ? La question n'est pas résolue, mais on pense qu'il faut répondre *oui*, car il est adulte, lui aussi, et il imite les gestes de son aîné. Après la ponte, la femelle remonte le courant, et battant l'eau vigoureusement, elle recouvre de gravier, d'une épaisseur de 20 à 30 cm, tout ce qu'elle a pondu ; cette opération ne prend pas plus de 30 secondes. Dans les observations de Jones, les actes de reproduction étaient séparés par des intervalles de trois à quatre heures et une même femelle émit tous ses œufs en huit pontes.

La laitance du mâle n'a de force fécondante que dans l'eau ; elle est inerte à sec. On peut cependant la garder, à basse température, pendant plusieurs jours, ce qui fait bien l'affaire des pisciculteurs. Mais la nature a su admirablement, comme toujours, assurer la fécondation des œufs de l'espèce.

Les voici nés. L'alevin vivra sur place. Rien d'original ne marque son premier développement. Une certaine proportion de jeunes saumons mâles, mais non tous, atteint en eau douce la maturité en même temps que ceux qui ont émigré vers la mer. L'auteur de l'article assure avoir constaté la possibilité d'un cycle complet en eau douce d'une espèce et d'une race de saumon, *essentiellement migratrice*. Il y a donc des saumons sédentaires, identiques aux saumons migrateurs et naissant d'eux ou leur donnant naissance, à leur tour.

En général, le saumon descend à la mer, en brillante livrée, à un âge qui varie de un à six ans. Dans le bassin de l'Adour, c'est entre un et trois ans. Mais en dépit de tous les procédés de recherche on n'a pas pu se renseigner sur l'évolution de ces saumons une fois en mer. Il n'y a qu'une exception, pour la mer fermée et peu profonde de la Baltique. Les *smolts* — jeunes saumons — du nord de la Suède descendent dans la partie sud-ouest de la Baltique où ils restent près de deux ans, pour retourner frayer dans leur rivière d'origine, à moins qu'ils n'aillent au préalable faire un séjour de un ou deux ans dans le sud-est de la Baltique. Mais dans la mer du Nord et dans l'Atlantique, on ne sait à peu près rien des itinéraires suivis et des lieux d'engraissement. On a cependant établi que le saumon peut s'éloigner jusqu'à 2.000 km de l'estuaire d'où il a passé dans la mer, ce qui est d'autant plus étonnant que le saumon vient quand même d'ordinaire se reproduire dans sa rivière de naissance.

Anomalie inexpliquée, le saumon, en eau douce, ne se nourrit pas. On a examiné par centaines des saumons capturés, et on n'a jamais trouvé d'aliment dans leur estomac. Et pourtant, pour les prendre, les pêcheurs font passer devant eux des mouches, des crevettes, qui les attirent et sur lesquelles ils se jettent, en mordant à l'hameçon. On estime que ce mouvement n'est pas un signe d'appétence, mais d'agressivité, contre une sorte de menace. Le saumon, dans son état physiologique préparatoire au frai, est en effet très combatif. Il est irritable. Et c'est pourquoi il mord, et encore cela se produit-il très différemment selon les jours et les heures.

On a établi que sa rate, comme celle des mammifères, est capable de se gorger de sang, à certaines périodes, comme celle qui précède le frai, puis de le relancer dans la circulation, en cas de besoin.

Terminons ce bref exposé, en signalant que certains saumons font deux fois et même — plus rarement — trois fois le trajet énorme que représente le cycle de reproduction.

IV

C'est à M. Henri Amouroux que nous demanderons de nous instruire de la situation de l'Eglise en Yougoslavie. Il publie, dans *Ecclesia* (janvier 1951), une étude qui a pour titre *Grandeur et misère de l'Eglise yougoslave*.

Cette Eglise est dans une conjoncture paradoxale. Officiellement, elle est libre. Les cloches sonnent chaque jour. Il y a, tous les matins, nombre de femmes à la messe, et les dimanches une foule

pieuse y assiste. On voit même à Zagreb, dans la rue, près de l'église Saint-Marc, des prie-Dieu installés sur la chaussée, pour permettre aux passants de s'agenouiller devant une statue de la Madone entourée d'ex-voto récents.

Les églises orthodoxes, les mosquées, sont aussi librement ouvertes. On voit dans les villes autant de religieuses qu'en France. A première vue, donc, la situation de l'Eglise est florissante, du moins beaucoup plus heureuse que dans les autres pays à régime communiste. Mais il ne faut pas s'y tromper. Les apparences sont contraires à la réalité.

« Sans geste théâtral — comme le serait la fermeture des églises — sans persécution organisée, le gouvernement yougoslave est en train d'asphyxier les Eglises et de détacher d'elles cette jeunesse qui leur est indispensable et sans laquelle elles ne seront plus reliées demain au monde des vivants. »

La situation de catholiques, du reste, est la plus inquiétante. Les orthodoxes et les musulmans se sont ralliés assez promptement au régime. Le chef des musulmans professe une admiration sans réserve pour Tito et ne manifeste aucune anxiété sur l'emprise du communisme sur la jeunesse. Un évêque orthodoxe a fait à M. Amouroux, d'autre part, la déclaration que voici :

« Notre Etat, comme tous les autres, a été donné par Dieu et nous avons le devoir de lui témoigner notre dévouement, en accomplissant nos devoirs civiques, non seulement par crainte, mais par conscience comme nous l'enseigne le saint Apôtre. »

L'Eglise catholique n'a pas moins de loyalisme patriotique, mais elle ne peut avoir les mêmes complaisances pour un régime matérialiste et athée.

Notons qu'il y a 5 millions de catholiques contre 7 millions d'orthodoxes et 2 millions de musulmans. Les catholiques se trouvent surtout en Croatie. Or, Zagreb fut la ville d'Ante Pavelitch, durant la guerre, d'où l'accusation mortelle de « collaboration ». Les catholiques ont fourni une large partie des 800.000 victimes de la guerre civile. Sur les 2.000 prêtres existant en 1939, 400 ont été tués soit par les fanatiques de gauche, soit par les fanatiques de droite.

Il est incontestable que le gouvernement veut et cherche la mort de la religion catholique. Il a pour cela un plan machiavélique :

« Effort sur la jeunesse, compression de l'Eglise dans les seuls lieux du culte, privation de tous les moyens de propagande, pressions physiques et morales, autant d'armes pour atteindre un même but, qui est l'élimination — dans un devenir assez lointain — de l'influence de l'Eglise catholique. »

Le gouvernement sait bien qu'il a peu de chances de faire apostasier les personnes adultes. Il s'en prend donc à la jeunesse surtout ; il la force à entrer dans « la Jeunesse populaire », qui groupe quatre millions de garçons et filles et au sein de laquelle tous sont soumis à des conférences sur le marxisme-léninisme. Ils peuvent, sans doute, aller au catéchisme, faire leur première communion, mais les sorties, les jeux, les chantiers de travail sont imprégnés de communisme. La jeunesse est invitée à s'exalter dans la joie de reconstruire, de restaurer, de développer, de faire du neuf et du moderne, au sein de la patrie. Le vieil Evangile, en tout cela, prend figure d'archaïsme, de gêne, de limitation périmée. Comme le dit M. Amouroux : « Une mystique — celle de l'effort physique — de la vie ardente — s'est substituée à l'autre mystique. »

« Je n'ai pas rencontré, ajoute-t-il, en Yougoslavie de haine envers la religion catholique, mais, chez beaucoup de jeunes, une grande indifférence. Le catholicisme leur semble aussi lointain qu'une religion de l'Inde pour nous. J'ai visité, en compagnie et sous la direction de jeunes Yougoslaves, des églises catholiques, orthodoxes, des mosquées. Ils observent les conventions, se découvrent, parlent bas, mais se conduisent exactement comme dans un musée. »

Ce qu'on entend un peu partout, dans les chantiers, c'est ce mot qu'on dirait emprunté à Jaurès : « Nous n'avons plus besoin de croire en Dieu ». « Et pourquoi croire au Paradis, quand, de nos mains, nous pouvons bâtir un monde meilleur ? » N'est-ce pas, au surplus, la mentalité de beaucoup de jeunes incrédules fabriqués en série dans des écoles de pays libres ?

L'Eglise catholique cependant pourrait lutter si elle n'était systématiquement privée de ses moyens d'action. Elle ne peut posséder ni terres, ni immeubles, ni écoles, ni imprimeries. Un prêtre disait:

« Mais, Monsieur, nous n'avons plus que deux ou trois missels pour toute la communauté ! »

Pas de mouvements de jeunesse, pas de processions, le moins possible de publicité pour les fêtes religieuses. Lors du passage de M. Amouroux, en septembre 1950, l'évêque de Sarajevo a été sacré presque clandestinement, c'est-à-dire sans que les prêtres de Zagreb ou de Split, par exemple, en aient rien su !

Les sermons sont surveillés. Le clergé est tenu sous la crainte d'une arrestation toujours possible, pour la moindre dénonciation. On compte environ 500 prêtres dans les camps de concentration. Le Vatican a pu accuser récemment le gouvernement d'avoir fait mourir en prison l'abbé Terkovitch, curé de Vramca.

« Nous vivons, avoue un prêtre qui fut arrêté déjà deux fois, presque sans communication avec le monde extérieur et dans l'incertitude du lendemain. La plupart d'entre nous, ici, ont été emprisonnés, puis relâchés. Mais ils sont prêts toujours à repartir vers un camp de concentration. Dans nos églises, nous ne voyons plus d'officiers ni de soldats, de moins en moins de fonctionnaires et d'étudiants.

« Aussi la vie religieuse s'est-elle repliée dans les familles et malgré l'emprise de l'Etat sur les individus, la foi se propage et se défend dans l'intimité des foyers. »

On raconte que, dans un village, un paysan fut arrêté pour s'être opposé aux mesures de collectivisation. Il avait été enfermé à la mairie, transformée en prison. Le soir venu, sa petite fille se haussa jusqu'à la fenêtre et lui murmura : « Papa, si on t'arrête pour nos champs ou notre maison, donne tous nos biens, c'est sans importance. Mais si c'est à cause de notre religion, alors résiste jusqu'au bout !... »

Cette histoire est peut-être une légende morale, mais elle se colporte et elle a sûrement un fonds de vérité. Et c'est ce qui donne l'espoir que la vaillante Eglise yougoslave, comme l'Eglise française, qui a connu, elle aussi, la persécution, finira par renaître et par recouvrer sa splendeur d'autrefois !

V

M. Francesco Iniguez, commissaire général du patrimoine artistique, en Espagne, nous parle dans la revue espagnole *Ecclesia* (9 décembre 1950), de *Muratori*, à l'occasion du second centenaire de sa mort.

Muratori est connu du grand public instruit, en raison du fameux *fragment* découvert par lui et contenant le canon des Ecritures néo-testamentaires. Ce savant archéologue était né à Vignola, non loin de Modène, le 21 octobre 1672, et il mourut le 23 janvier 1750. Les soixante-dix-huit ans de sa vie furent, en majeure partie remplis par des travaux acharnés de recherche historique et par des écrits de toute sorte. La liste de ses œuvres est tellement vaste que l'on se demande comment il a pu accomplir tant de travaux, dans l'espace d'une vie. On ne peut le comparer qu'à nos grands bénédictins de Saint-Maur, ou à ses contemporains espagnols, les P. Feijoo et Florez. Ses œuvres complètes en effet, quand elles furent publiées à Arezzo, entre 1767 et 1780, ne comprenaient pas moins de 48 volumes de format imposant, et il restait bien des inédits et une correspondance considérable.

Son terrain favori fut l'histoire, mais il pratiqua également la philosophie, la théologie, l'esthétique, la littérature pure, le droit civil et le droit canonique. Une de ses idées de prédilection — en quoi il était bien de son temps — fut de créer une Société des belles-lettres. Il eut la passion de la recherche, de la découverte, de la démonstration, de l'argumentation.

Il avait été ordonné prêtre en 1695, et s'il fut d'un avis différent de Rome, en matière discutable, en particulier au sujet du pouvoir temporel des papes, il resta toujours fidèle au dogme catholique. C'était un esprit libre, ce n'était pas un esprit révolté.

Sa vie s'écoula principalement à Modène et à Milan. A Modène, il fut formé par le P. Bacchini, bibliothécaire de la ville, en histoire et archéologie. A Milan, protégé par les Borromée, il entra comme archiviste à l'Ambrosienne et s'y trouva dans son élément, en face d'une matière capable de l'occuper durant bien des vies ! Mais au bout de cinq ans, la démission du P. Bacchini, son maître, le ramena à Modène où il fut nommé par le duc, archiviste et bibliothécaire, et où il restera jusqu'à sa mort.

Parmi les travaux de Muratori, nous ne retiendrons que ceux qui touchent à l'histoire, car ce sont ceux-là qui ont consacré sa réputation. Il est l'auteur — et c'est même, semble-t-il, son titre le plus durable — d'une collection en 25 volumes intitulée : *Rerum italicarum scriptores præcipui*. Il y travailla durant quinze ans. On y trouve un abondant matériel pour l'histoire des siècles qui vont de 500 à 1500. Il y ajouta six volumes d'*Antiquités* et quatre volumes d'*Inscriptions*. Travail gigantesque et qui n'a pas été remplacé. En somme, il fut surtout un précieux éditeur de « Sources historiques ». Il eut la patience et l'art de déchiffrer des milliers de parchemins, jaunis, vieillis, presque illisibles, souvent d'une langue difficile. Il réussit à grouper ces centaines de milliers de documents jusqu'à lui dispersés dans des archives diverses.

Il reste cependant que son célèbre *Fragment* a plus fait pour sa gloire que tout le reste de son œuvre immense. On l'appelle en effet « le Fragment de Muratori », et cela suffit à immortaliser son nom.

Il consiste dans la transcription d'un manuscrit conservé à l'Ambrosienne, de Milan, et provenant de la bibliothèque de l'antique monastère de Bobbio. Il est écrit sur parchemin, en lettres onciales du VIII^e siècle. Le début manque, ainsi que la fin. De là son nom de *Fragment*. Il compte 85 lignes d'un latin vulgaire très difficile à comprendre, traduit, du reste, d'un original grec fort ancien. Ce texte latin fut écrit selon les uns en Afrique, selon les autres à Rome. Il a été très souvent expliqué et commenté, notamment par Lightfoot et Zahn.

Il fut publié, en 1740, au tome III de ses *Antiquitates italicæ*, sous le titre suivant : *Fragmentum acephalum Caii, ut videtur, Romani Presbyteri, qui circa annum Christi 196 floruit, de Canone Scripturarum* : « Fragment anonyme — littéralement : sans tête — qui semble être de Caïus, prêtre romain, qui florissait vers l'an 196, au sujet du Canon des Ecritures ».

Cette attribution au prêtre Caïus a été passionnément discutée par les savants, depuis deux siècles. Simon de Magistris attribua le Canon en question à Papias, évêque d'Hiérapolis, ce qui le rendait bien plus ancien. Et il le situait vers 138. D'autres le retardèrent jusqu'à Hippolyte, martyrisé vers 240. D'autres songèrent à Hégésippe, chroniqueur du second siècle.

Il est daté actuellement, environ de l'an 180. L'importance exceptionnelle de ce Fragment vient de ce qu'il contient la plus ancienne et la plus complète énumération des livres canoniques, admis dans l'Eglise au second siècle ; ils sont répartis en quatre groupes distincts :

1° Les livres sacrés admis à la lecture publique, dans les assemblées chrétiennes ;

2° Les livres d'une authenticité douteuse ou discutée par quelques-uns ;

3° Les livres exclus de la lecture publique, parce qu'ils ne sont pas apostoliques, mais autorisés en lecture privée ;

4° Les livres prohibés, en tant qu'hérétiques.

Dans la première catégorie se trouvent nos quatre Evangiles, bien que la partie concernant les deux premiers manque dans le manuscrit. Il suffit que l'Evangile selon Luc soit désigné comme le troisième et celui selon saint Jean comme le quatrième, pour qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur le fait que l'Evangile selon Matthieu et l'Evangile selon Marc étaient, dans le manuscrit intégral, placés en première ligne.

En dehors des Evangiles, le canon comprend treize Epîtres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean.

On explique l'absence des Epîtres de saint Pierre connues très anciennement, par le fait que l'auteur du Canon situait les écrits apostoliques les uns auprès des autres, selon les noms d'auteurs. Les lettres de saint Jean, par exemple, sont placées à la suite de son Evangile. Il est possible que les épîtres de saint Pierre aient été cataloguées à la suite de l'Evangile selon Marc, puisque Marc n'était que le secrétaire de Pierre. On ne s'explique pas l'absence de la lettre de saint Jacques.

Dans la seconde section, celle des livres douteux ou discutés, on trouve les épîtres de saint Jude et de saint Jean, bien que ces dernières aient été données déjà avec son Evangile. Il y a peut-être aussi une allusion à l'épître aux Hébreux. Il semble bien, du reste, que l'auteur du canon soit du nombre de ceux qui croient à l'authenticité de toute cette section.

Il est étrange, d'autre part, qu'il croie à l'authenticité de l'*Apocalypse de Pierre*, qui ne remonte qu'au second siècle et qui fut rejetée dans la suite, depuis Eusèbe et surtout depuis saint Jérôme.

La quatrième section contient les lettres apocryphes aux Laodicéens et aux Alexandrins.

Dans la troisième section, celle des livres autorisés pour la lecture privée, se trouve le *Pasteur*, d'Hermas, disciple supposé de saint Paul, mais en réalité postérieur au pontificat du pape Pie Ier qui se situe de 140 à 154. La seule mention du *Pasteur* renvoie tout le canon vers la fin du second siècle, et au plus tard, au début du IIIe.

En fixant la composition du canon vers 196, Muratori ne s'était donc pas trompé substantiellement. Mais l'attribution au prêtre Caïus demeure douteuse.

Inutile de souligner l'importance de ce document, auquel tous les historiens ont grand soin de se référer, dès qu'il est question des Livres du Nouveau Testament. Il était donc tout à fait légitime de rajeunir le souvenir du grand Muratori, à l'occasion du second centenaire de sa mort.

VI

Nous changeons complètement de sujet, comme il est naturel dans une telle causerie, en abordant à la suite du docteur François Debat, dans la *Revue des deux mondes* du 1er et du 15 décembre 1950 « *la Prodigieuse Evolution de la Thérapeutique* ».

La médecine doit remonter aux origines mêmes de l'humanité. Nous savons par l'étude des ossements préhistoriques, que les hommes des cavernes savaient réduire les fractures et même trépaner. Mais quelle était la liste de leurs remèdes ? Nous l'ignorons. Chez les peuples enfants, comme il en reste, la thérapeutique est faite surtout de sorcellerie et de magie. Elle repose sur des incantations et peut-être faut-il voir un reste de cette médication dans ces prières de « conjuration » que l'on se transmet encore en France, de père en fils, dans certaines familles.

Il faut faire un bond prodigieux pour arriver à la période historique, égyptienne, assyrienne, médique, chinoise, hindoue.

Le papyrus d'Ebers, conservé à Leipzig, et remontant à plus de 4.000 ans, contient 875 prescriptions et recommande 150 drogues. Les tablettes d'argile mésopotamiennes, gardées au British Museum et datant d'Assurbanipal, font mention de 600 médicaments : plantes, animaux, ou glandes animales, matières minérales. On trouve dans le nombre le lait de femme, les larmes de cynocéphale, l'urine ou la crotte de gazelle !

La Grèce hérita de toute cette « science » médicale. Mais là, comme en d'autres domaines, elle innova et perfectionna étonnamment. Au siècle de Périclès apparut celui qu'on a pu appeler le père de la médecine : Hippocrate.

Né dans l'île de Cos, en 460 avant J.-C., ce grand homme fut un grand voyageur, un observateur profond, qui rassembla et codifia les connaissances médicales de son temps, les compléta et les exposa dans des ouvrages qui firent longtemps autorité.

Sa thérapeutique reposait sur le principe profond qu'il faut « aider la nature ». Il avait donc constaté que la nature a des réactions et comme nous disons de nos jours une « intelligence cellulaire », une faculté de défense, de survie, prodigieuse. Pour cela, Hippocrate préconisait les évacuants ou purgatifs, les diaphorétiques ou sudorifiques, les révulsifs. Il employait à cet effet les « simples », c'est-à-dire les plantes naturelles. Et un grand nombre de ses formules existent encore dans les formulaires. La médecine des Romains, des Arabes, du Moyen-Age, de la Renaissance, de notre Grand-Siècle poursuivit l'emploi de ses méthodes. On compte alors par milliers les drogues utilisées.

Les plantes les plus vantées furent le fenouil, l'anis, la sauge, l'hysope, la menthe, la mélisse, le romarin, ce qu'on appelait aussi les herbes de la Saint-Jean, parce que cueillies le jour du solstice d'été, nos ancêtres leur attribuaient le maximum de vertu, en raison de leur parfum pénétrant.

Mais on employa aussi beaucoup les plantes vénéneuses : la belladone, la jusquiame, l'aconit, la colchique, qu'il convenait de cueillir au clair de lune.

Beaucoup plus étrange était la gamme des remèdes empruntés au règne animal : la corne de cerf, les yeux d'écrevisse, le corps de la limace, de la taupe, du crapaud, la fiente du bouc, la graisse d'ours, le poumon du renard et le bouillon de vipère « si cher à Mme de Sévigné ».

Enfin, on faisait appel au monde minéral : orpiment, vitriol blanc, bleu ou vert, soufre, fer, mercure, antimoine.

Cependant les drogues les plus actives venaient d'Orient : le camphre, l'ambre, le musc, la myrrhe, l'encens, la galbanum, la racine de gingembre, l'écorce de cannelle, la fleur de girofle, la noix de muscade, le séné, la scamonnée, la rhubarbe, l'opium.

Beaucoup de ces remèdes servaient d'autre part de condiments pour réveiller l'appétit, tous les appétits. On en faisait un usage constant, dans la cuisine pantagruélique de nos ancêtres. Leur commerce, sous le nom de « commerce des épices » a joué un rôle immense en histoire. La route des « Indes », parcourue par les caravanes, par les vaisseaux de toute provenance, fut la route des soieries, des pierres précieuses, mais surtout des drogues médicinales et des épices culinaires.

Les Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, et tant d'autres sont des chercheurs d'or et d'épices. Magellan gagna, dans ses voyages, l'anoblissement, avec ces armes parlantes : un globe terrestre, chargé de deux bâtons de cannelle, de trois muscades, et de deux clous de girofle !

Naturellement on faisait des mélanges, des dosages, des combinaisons de drogues et on donnait aux produits de cette alchimie des noms merveilleux : orviétan, diascordium, et surtout *thériaque*. Ce dernier remède, aux usages universels, ne contenait pas moins de 70 éléments !

« Tous les pays du monde devaient ajouter à nos récoltes leur tribut : la Chine, la rhubarbe ; Alep, la scamonnée ; Alexandrie, le séné ; Le Cap, l'aloès ; Ceylan, la canelle ; Smyrne, l'opium ; le Pérou, la coca, le quinquina ; le Brésil, l'ipéca, le ratanhia. »

Mais, à tout prendre, aucun progrès essentiel ne se produit, en thérapeutique, avant l'aube du XIXe siècle.

VII

En 1803, un modeste pharmacien de Paris, Derosne, extrait de l'opium une poudre blanche qu'il appelle : sel essentiel de l'*Opium*. C'est le point de départ de procédés entièrement nouveaux : concentrer l'effet des drogues, en utilisant leurs extraits ! De l'opium, on va donc tirer la morphine, la codéine, la thébaïne, la narcéine, la papavérine ; de la belladone, l'atropine ; de la coca, la cocaïne ; de la digitale, la digitaline, etc. Donc toute la gamme des alcaloïdes et glucosides, tirés des végétaux.

De même en étudiant les principes organiques, surtout les glandes animales, on en extraira : l'insuline, l'adrénaline, la cortine, la thyroïdine, la folliculine.

Toute la thérapeutique de l'opothérapie et de l'organothérapie, est venue de là.

L'étude des maladies de carence — scorbut, pellagre, rachitisme — conduisit à la découverte des vitamines, dans les fruits frais, les germes de céréales, l'huile de foie de morue, les levures.

Pasteur ayant découvert le monde des microbes et l'origine microbienne d'une quantité de maladies, on s'attaque aux microbicides, et c'est là que s'introduit la découverte récente de la pénicilline, par Flemming, puis, à sa suite, de la tyrothricine, de la streptomycine, de la chloromycétine, de l'auréomycine, en un mot des *antibiotiques*.

Que de changements, depuis cinquante ans ! Nous disposons actuellement de drogues très concentrées, d'une action puissante et facile à doser, ce qui permet une offensive raisonnée contre la maladie. La pharmacopée actuelle, selon notre article, se divise en cinq grandes catégories :

« Alcaloïdes et glucosides ; hormones ; vitamines ; antibiotiques ; produits chimiques. »

L'évolution de la méthode de production des remèdes se ramène à trois étapes :

« Extraction directe du principe actif naturel des drogues.

— Reconstitution, par synthèse, de ces mêmes principes en partant, cette fois, d'une chimie artificielle, de la combinaison de produits chimiques simples.

— Enfin, création de produits organiques nouveaux, inédits, n'existant pas dans la nature, tels que les sulfamides, le P.A.S., l'atébrine.

La difficulté à vaincre, dans la création des remèdes est parfois grande : ainsi il faut 1000 kilos de muguet pour avoir 100 grammes de convallotoxine, toni-cardiaque majeur ; on ne peut extraire d'une tonne de foie que quelques milligrammes de vitamine B-12, anti-anémique puissant.

Comment agissent les remèdes ? La réponse reste la même qu'au temps d'Hippocrate : « en aidant la nature ».

« Il semble, écrit le professeur Debat, que l'action soit due, tantôt à une combinaison momentanée ou durable entre le médicament et le tissu vivant, tantôt à une analogie de structure spatiale, entre le médicament et l'élément organisé (la clef ouvrant la serrure). »

On permet à l'intelligence ou auto-défense des tissus vivants de réagir contre le mal. « Je le pansai, disait Ambroise Paré, Dieu le guarit. » Et c'est toujours vrai.

Nous sommes toujours à l'affût de la nature, de ses procédés, de ses forces agissantes et nous dépendons du hasard — ou de la providence — dans la découverte de ses secrets. C'est par hasard, en goûtant telle plante dont les sucs paralysent la langue, que l'on a découvert ses propriétés anesthésiantes. C'est par hasard que Robert Koch découvrit le bacille de la tuberculose dans la gélatine d'un morceau de charcuterie. C'est par hasard que Flemming découvrit une moisissure qu'il appela *penicillum notatum* et dont il tira la pénicilline. En 1856, Perkins cherchait la synthèse de la quinine, par oxydation de l'aniline ; il ne découvrit qu'une matière colorante qui fut le point de départ d'une industrie colossale, celle des couleurs synthétiques. Mais cinquante ans plus tard. Ehrlich, étudiant les matières colorantes, fit la découverte sensationnelle de cette immense famille médicamenteuse qui va du triphénylméthane jusqu'aux sulfamides.

Ainsi, tout se tient. Même des erreurs d'expérimentation conduisent, parfois, à des résultats inattendus.

Toutefois, la formation préalable du savant, du chimiste ou du médecin est indispensable, pour que le hasard puisse le servir. Un homme noninitié n'aurait rien vu de ce que virent un Koch, un Perkins, un Ehrlich, un Flemming. Autre observation importante : la recherche ne doit pas s'arrêter, car les bacilles se défendent à leur tour :

« Il faut malheureusement noter, dit M. Debat, que les médicaments les plus actifs, dont on avait éprouvé la souveraine efficacité, usent, parfois, peu à peu leur puissance. Ainsi les sulfamides et la streptomycine n'agissent plus sur le gonocoque et le bacille de Koch devenus résistants. »

Ainsi, la lutte pour la vie revêt constamment de nouvelles formes. Il faut se servir des remèdes pendant qu'ils guérissent ; beaucoup d'entre eux passent comme des météores, au firmament de la thérapeutique. La vie pullule sur la terre.

« Vernadsky appelle « vitesse de transmission de la vie » le temps nécessaire à une espèce donnée pour recouvrir entièrement la surface de notre planète, les conditions étant les plus favorables pour cette espèce. Il donne les chiffres suivants : éléphants, plus de 1000 ans ; poules, 18 ans ; mouches, un an ; infusoires, un mois ; vibrio-choléra, 30 heures. »

Plus les organismes sont petits, plus la multiplication en est rapide ! En conséquence, il faut s'armer toujours davantage contre les infiniment petits. De là, contre les insectes minuscules : D.T.T., quinoléine, gammexane, etc.

Cependant, l'on n'arrivera jamais à une situation où il suffira d'opposer à chaque cas tel ou tel remède. Il faudra toujours tenir compte du malade, de son état général, de son tempérament, de ses antécédents, et le médecin devra constamment choisir et doser les remèdes propres à chaque cas particulier.

Il est un point sur lequel on ne saurait trop insister, c'est celui de la *thérapeutique préventive*. La médecine a parfois été accusée d'entretenir la maladie, pour en tirer profit. Accusation monstrueuse et qui ne devrait pas même être possible ! Il faut donc que la thérapeutique s'engage de plus en plus dans la voie que nous indique le professeur Debat, dans les lignes suivantes :

« Quel magnifique programme que celui de la lutte contre la maladie à venir ! Eviter, éloigner les agents agressifs, renforcer les défenses naturelles de l'organisme : c'est toute l'hygiène à réaliser, l'hygiène individuelle, l'hygiène collective, la population à instruire d'une discipline sanitaire, la lutte à engager contre les deux pire fléaux que l'on n'a pas encore osé attaquer sérieusement : l'alcoolisme et le taudis ! »

Qui pourra douter que l'hygiène, dans son ensemble, relève de la morale et par conséquent de la religion ? Les pires ennemis de l'humanité, sous le rapport de la santé, aussi bien que sous le rapport de l'âme, sont les sept péchés capitaux ; la thérapeutique rejoint la spiritualité et le médecin donne la main au directeur de conscience.

La Providence nous a donné un organisme merveilleux : environ 30 000 milliards de cellules, dont les formations diverses sont spécialisées, chacune pour un but déterminé. Les unes élaborent la matière fondamentale des divers tissus ; d'autres sécrètent des ferments, des hormones. D'autres, logées dans la moelle osseuse et dans la rate, fabriquent les milliards de globules rouges du sang. Toutes les fonctions sont réglées par le système nerveux, commandé lui-même par la sécrétion hormonale, et en particulier par la mystérieuse hypophyse, pas plus grosse qu'une bille et qui ne pèse que de 35 à 45 centigrammes. Et ces milliers de milliards d'usines que sont les cellules travaillent sans arrêt, pour maintenir cet équilibre heureux que nous appelons la santé.

« Soyons bons pour nos cellules, s'écrie le professeur Debat, pour notre système nerveux, pour nos organes. Ménageons-les, ne les surmenons pas. Ils ont tant à faire ! »

Et abordant le gros problème de la prolongation de la durée de la vie, il énonce les conclusions suivantes que nous relevons textuellement, tant elles nous paraissent sages et précieuses :

« Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble évident que, pour prolonger la jeunesse, il nous faudra compter beaucoup plus sur l'hygiène, dont le but est de *conserver la santé*, que sur la *thérapeutique*, qui a pour mission de la rétablir après avoir triomphé de cet accident : *la maladie*.

On l'a dit : « Prolonger la vie, c'est d'abord apprendre à ne pas la raccourcir. »

Il faudrait suivre les commandements de l'hygiène, connus de tous en principe, mais, dans la réalité, presque toujours négligés :

— Vie régulière : huit heures de sommeil, une heure de marche chaque jour, ou bien, matin et soir, dix minutes de gymnastique.

— S'aérer avec soin.

— Eviter le surmenage physique et cérébral.

— Veiller à l'alimentation ; c'est le chapitre de beaucoup le plus important.

— Eviter les aliments de haut goût, les épices, les mets fermentés.

— Sortir de table avec une pointe d'appétit.

— User très modérément de boissons fermentées et du café. »

Il a été démontré que de petits animaux soumis par la nature à un jeûne hebdomadaire vivent plus longtemps que ceux qui sont gavés chaque jour. Toutes les éleveuses de poulets de Bresse savent qu'un poulet mis à l'engraissement ne peut rester plus de quinze jours en cage sans dépérir !

« Les commandements de l'Eglise, remarque le professeur Debat, concernant le jeûne et l'abstinence, répondaient probablement autant à un souci d'hygiène qu'à un désir de mortification. »

Cette observation du savant docteur est-elle historiquement fondée ? En tout cas, il n'y a aucun inconvénient à considérer comme hygiéniques les prescriptions de l'Eglise, dans tous les domaines.

En ce qui regarde l'alimentation, les sages païens eux-mêmes avaient noté les dangers et les méfaits de la gourmandise. Sénèque ne disait-il pas : « *Innumeros morbos miraris ! Coquos numera :* Vous vous étonnez que les maladies soient sans nombre ? Dénombrez les cuisiniers ! »

La bonne chère tue peut-être plus de monde que la faim. La thérapeutique a donc tout intérêt à travailler en étroite union avec la morale religieuse.

VIII

C'est un intéressant sujet qu'a traité naguère, dans la *Revue du Bas-Poitou*, M. l'abbé Louis Hillériteau, sous le titre suivant : *Un Vendéen évêque et consul.*

Il s'agit de *Mgr Coupperie*, qui fut consul de France à Bagdad, et, selon l'auteur, le dernier évêque-consul que nous connaissions.

Pierre-Alexandre Coupperie était né à la Chapelle-Palluau, le 2 avril 1770, dans la maison même où devait naître, un siècle plus tard, Mgr Mignen. Il était diacre quand éclata la Révolution et s'exila en Suisse, puis en Italie. C'est là qu'il fut ordonné prêtre, à Noël 1797. Après le Concordat, on le trouve curé de Soullans, de 1803 à 1807, puis professeur au séminaire de Chavannes. Il entre en 1810, chez les Pères de Saint-Laurent et devient missionnaire, dès que la Restauration eut permis les missions dans les paroisses. Ce fut en 1819, qu'il fut nommé évêque de Babylone, par Pie VII avec résidence à Bagdad. Il fut sacré à Paris, le 10 septembre 1820, par Mgr de Quelen, puis il partit pour Bagdad. Là, il aurait dû résider dans les locaux de l'hôpital français, où se trouvaient son église et son habitation personnelle. Mais il lui fallut loger, durant cinq mois, chez le consul, parce que sa demeure était inhabitable.

Or, le consulat de Bagdad était le théâtre d'une implacable rivalité entre le consul, M. Vigouroux, et le vice-consul, M. Outrey. La querelle se propageait naturellement jusqu'à notre ambassade de Constantinople, et de là jusqu'au ministère des Affaires étrangères à Paris. Les choses en vinrent au point que l'évêque, malgré sa répugnance, se vit dans l'obligation d'en écrire au ministre, le 4 septembre 1823. Dans sa lettre, il faisait connaître les griefs d'ordre général élevés contre le consulat. Quand elle arriva à Paris, elle trouva le ministre parfaitement au courant déjà par l'ambassadeur à Constantinople.

La décision de rappeler les deux adversaires et de faire table rase au consulat de Bagdad était prise. Il est vraisemblable toutefois que la lettre

de l'évêque attira l'attention du gouvernement français et suggéra l'idée de lui confier, à lui, au moins à titre intérimaire, les fonctions de consul de France.

Effectivement, par une lettre du 25 juillet 1823, le ministre conférait à l'évêque les pouvoirs consulaires :

« Sa Majesté désire, disait le ministre, que vous preniez la gestion du Consulat général de France à Bagdad, jusqu'à l'arrivée d'un titulaire.

Cette gestion a été confiée à plusieurs de vos prédécesseurs. Vos fonctions consisteront principalement dans la protection du culte catholique, et sous ce rapport, elles ne sauraient être mieux remplies que par vous. »

L'administration royale faisait appel à des précédents ; elle ne donnait, du reste, la charge du consulat qu'à titre passager.

Les précédents, peut-être était-il facile à Mgr Coupperie, de les connaître et de les vérifier. Le premier cas, il est vrai, avait été un peu différent. Il s'agissait de M. François Piquet, consul à Alep, en 1652, et qui devint successivement prêtre puis évêque, sous le titre de Babylone. Après lui, son successeur, Mgr Baillet, avait été également consul en même temps qu'évêque. A vrai dire, ni l'un ni l'autre n'avaient pu remplir effectivement leur rôle consulaire. Le premier n'avait pas pu demeurer dans la région, et le second n'avait reçu le titre de consul tardivement que pour être tiré de prison, où il avait été jeté en haine de la religion catholique.

Quoi qu'il en soit, Mgr Coupperie, sans se douter qu'il allait à l'encontre des prescriptions formelles de la Propagande, accepta sans hésiter les fonctions qu'on lui offrait. Il le faisait, en vue du bien supérieur de la mission, dont il était le chef.

« Il semble, disait-il dans sa réponse au ministre, que c'est pour elle un avantage, si, dans une position comme celle de Bagdad, l'Evêque réunit en sa personne les pouvoirs de consul avec son influence spirituelle. »

Et un peu plus tard, il écrivait encore à son frère :

« Mon poste n'est pas très pénible, parce que, dans ce pays-ci la France ne fait point de commerce. C'est plutôt relativement à la religion que ce titre est important, car autrement ma personne serait souvent exposée au milieu de ces Mahométans, qui méprisent beaucoup les chrétiens. »

A peine en possession de son titre, le nouveau consul fit ses visites protocolaires et constata le prestige qui lui était conféré, auprès des autorités turques, par ses fonctions officielles.

Les premiers rapports envoyés à Paris, donnèrent tant de satisfaction qu'on le nomma à titre définitif, mais avec le titre de Gérant des Affaires de France (1er janvier 1825). Il écrivait avec satisfaction :

« On respecte ici le nom et la religion du roi de France ; on m'honore dans les rues parce qu'on sait que je suis Français. Les Turcs me demandent l'aumône au nom de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, et, si je l'accorde, on me comble de bénédictions malgré Mahomet et son Alcoran. »

Mais quelle ne fut pas la stupéfaction de l'évêque, lorsque, ouvrant le courrier d'Europe, au début de 1825, il y trouva une lettre de la Propagande, l'invitant à donner sa démission de consul. Il avait, en effet, sans le vouloir, contrevenu à un décret fort sage et très formel, de 1659, interdisant aux missionnaires d'accepter des fonctions de caractère politique ou commercial. Il ne convenait pas, avait décidé la S. C. de la Propagande, une fois pour toutes, que l'apostolat catholique pût revêtir des formes et des aspects étrangers à la religion, au risque de faire passer celle-ci comme un simple prétexte à l'introduction des hommes d'affaires ou à des représentants des nations occidentales.

L'invitation de la Propagande était pressante ; elle fut renouvelée jusqu'à trois fois, dans la crainte sans doute que les premières lettres ne fussent pas arrivées. Mgr Coupperie n'eut pas un instant d'hésitation, pas un geste de défense. Dès le mois de février 1825, il envoyait sa démission au baron de Damas, alors ministre des Affaires étrangères. Et comme il ne recevait pas de réponse, il récidiva, le 28 mai 1825. Toujours pas de réponse. Il en était très peiné et se demandait à quelle raison attribuer un tel silence, durant lequel il était bien obligé de continuer ses fonctions. Enfin, le 27 décembre 1825, le ministre lui répondait que la diplomatie royale avait fait diligence auprès du Saint-Siège, avait exposé les raisons supérieures, pour lesquelles, une dispense de l'ordonnance de 1659 paraissait désirable au gouvernement royal. Le pape Léon XII avait accepté les explications de Paris et la permission sollicitée avait été accordée.

Nous n'entrerons pas ici, avec notre auteur, dans le détail des résultats de l'activité consulaire de Mgr Coupperie, résultats qui furent, dans l'ensemble, heureux et importants. Qu'il suffise de rappeler que Mgr Coupperie eut le bonheur de faciliter le retour à l'unité catholique de plusieurs évêques, en particulier du patriarche chaldéen, Mgr Jean Hormez.

Mgr Coupperie était encore consul, en 1830, lorsque Charles X fut renversé. Il espérait être confirmé dans ses fonctions par le gouvernement de Louis-Philippe. Il avait donc simplement remplacé, au consulat, le drapeau blanc par le drapeau tricolore et envoyé une formule de serment au nouveau régime, signée de sa main. Pour toute réponse, le ministre lui répondit que « par suite du système d'économie » appliqué au ministère des Affaires étrangères, les appointements attachés au titre de Gérant des affaires de France à Bagdad étaient supprimés. Heureusement pour lui, peut-on dire, Mgr Coupperie ne reçut pas cette lettre qui l'eût brisé. Il était mort, de la peste, dans la nuit du 25-26 avril 1831, et la lettre du ministre était du 31 mai !

« Avec l'Evêque-Consul, conclut l'auteur, ce qui restait d'influence française (à Bagdad) descendait au tombeau. Elle était emportée, non par les débordements du Tigre ou de l'Euphrate, mais par la tempête politique qui avait secoué les rives de la Seine. »

IX

Tout le monde a entendu parler de Jacques Inaudi, ce pâtre italien, né à Onorato (Piémont) en 1867, et qui vient de mourir. Il exhiba au cours de sa longue vie des talents de calculateur si extraordinaires que son cas fut soumis à l'examen des

Académies, sans du reste pouvoir être expliqué par les savants les plus qualifiés.

Inaudi n'était pas le premier de son espèce. Avant lui, on avait admiré, au début du XIX^{e} siècle, les exploits de Buxton et de Bidder, en Angleterre, de Colburn et de Griffith, en Amérique, et surtout de Dase en Allemagne. Ce dernier était arrivé à multiplier mentalement deux nombres de cent chiffres chacun !

En France, le premier « phénomène » connu de ce genre semble avoir été le jeune enfant sicilien, Vito Mangiamel, qui fut présenté par Arago à l'Académie des Sciences. Vint ensuite Henri Mondeux, petit pâtre tourangeau, amené devant l'illustre assemblée par Cauchy. Ce dernier écrivit sur son compte, en 1840, un rapport plein d'admiration.

Jacques Inaudi, berger lui aussi, avait treize ans, lorsqu'il fut, en 1880, présenté à la Société d'Anthropologie, par son père, joueur d'orgue. L'enfant multiplia deux nombres de six chiffres, au milieu des conversations des assistants. Son calcul, tout mental, naturellement, dura deux minutes. Broca déclara son don inexplicable ! Inaudi commença, dès lors, à montrer une marmotte, dans les cafés, et à faire valoir son talent. Il fut de nouveau présenté à Paris, cette fois à l'Académie des Sciences, le 8 février 1892 ; il avait alors 25 ans. Le mathématicien Gaston Darboux écrivit au tableau deux nombres de 19 chiffres. Il les lut à voix haute, Inaudi ayant le dos tourné. En peu d'instants, Inaudi énonça le produit. Un académicien lui demanda alors le nombre dont le cube ajouté au carré donne 3.600. Presque sur-le-champ, Inaudi répondit : 15. A son tour Henri Poincaré lui posa le problème suivant : prenez le nombre 4.801, élevez-le au carré, retranchez un, divisez la différence par 6 : quelle est la racine carrée du quotient ?

Tout en expliquant comment il avait résolu le problème précédent, Inaudi résolvait le problème de Poincaré, et donnait la réponse : 1960.

L'Académie nomma alors une commission formée de Darboux, Poincaré, Tisserand et Charcot, pour examiner à fond le calculateur. Charcot fut chargé du rapport, qui fut déposé quatre mois plus tard : structure du crâne normale, angle facial, près de 90°, oreilles détachées, visage un peu asymétrique, expression intelligente, vision et ouïe normales. La mémoire des couleurs et des lieux était inférieure à l'ordinaire, celle des lettres et des mots plutôt faible. Inaudi ne pouvait redire deux lignes de vers ou de prose, après les avoir entendues.

En revanche, il avait une prodigieuse mémoire des chiffres. Il répétait des nombres de 20 à 30 chiffres, de suite, indifféremment dans le même ordre ou dans l'ordre inverse. Alors que, selon Cauchy, Mondeux mettait quatre minutes à apprendre un nombre de 24 chiffres, Inaudi l'apprenait en une minute. Il avait acquis par l'habitude une rapidité extraordinaire, qui s'expliquait par le fait qu'il avait, dans la tête, d'avance, une quantité de combinaisons de multiplications ou de racines carrées ou cubiques, toutes faites, ce qui lui permettait, par tâtonnements rapides, de découvrir les combinaisons des nombres voisins. Il pouvait ainsi exécuter 60 opérations de suite. Il multipliait des nombres de six chiffres, extrayait les racines sixième et septième, résolvait les équations du premier degré. Il retenait des suites de nombres durant des mois. Il se trompait rarement et, quand cela lui arrivait, il s'en apercevait presque aussitôt et rectifiait son erreur.

Alfred Binet, promoteur des tests et de la mesure de l'intelligence, publia en 1894 un livre sous le titre *Psychologie des grands calculateurs et joueurs d'échecs*. Il y étudiait notamment le cas d'Inaudi et celui du grec Diamandi. Sa conclusion était que « ces hommes rares attestent des démarches de l'inconscient qu'on ne saurait ramener à celles de l'intelligence lucide. »

Un autre phénomène du genre fut Louis Fleury, aveugle de naissance. Fleury était plus rapide qu'Inaudi dans les petits nombres, mais moins que lui dans les grands, en raison de sa cécité. Il lui fallait en effet se servir de caractères en relief, pour les aveugles, et ses doigts étaient constamment au travail, quand il calculait.

L'auteur de l'article que nous analysons, M. René Sudre, qui le publie dans la *Revue des deux mondes* du 1er janvier 1951, dit qu'il a eu lui-même, en 1935, à examiner une jeune Pyrénéenne, de 26 ans, M^{lle} Osaka. Tout comme Fleury, elle ignorait et ne comprenait pas le mécanisme de la division. Mais elle avait appris par cœur les puissances et les racines d'une très grande quantité de nombres. Elle était donc en état de répondre à n'importe quelle question des assistants, par exemple la racine sixième d'un nombre de 18 chiffres, ou la puissance dixième d'un nombre de deux chiffres.

« Son succès auprès des foules était de répéter dans l'ordre vingt nombres quelconques, pouvant aller jusqu'à 24 chiffres, écrits par les spectateurs sur des billets et qu'on inscrivait sur un tableau au fur et à mesure de leur tirage. »

Et tout se passait dans la mémoire, chez M^{lle} Osaka. Quand elle énonçait le nombre de secondes que vous aviez vécues, à tel instant, c'est qu'elle avait appris par cœur d'avance la durée en secondes de tous les âges !

Le dernier en date de ces calculateurs fut Maurice Dagbert, présenté à l'Académie des Sciences, le 10 mars 1945. M. René Sudre assistait à la séance ; il constata que Dagbert, aimanté, dans sa jeunesse par Inaudi, était aussi fort que lui. En deux minutes il donna les racines troisième et cinquième de deux nombres de trillions et de quatrillions.

Que penser de l'intelligence de ces « prodiges » ? Simplement ce que nous pensons des joueurs d'échecs menant 25 parties à la fois. Les calculateurs extraordinaires sont ordinaires en tout ce qui n'est pas calcul. Leur mémoire littéraire est souvent au-dessous de la moyenne. Le cerveau électronique, dont on parle tant, n'est qu'une mécanique perfectionnée et non une intelligence. Et nous souscrirons à cette conclusion de M. Sudre :

« A vrai dire, le calcul est une faculté assez basse, puisqu'il se prête si bien à l'automatisme et qu'on le voit si indépendant de l'intelligence générale, seule considérée comme le sommet de la supériorité humaine. »

Napoléon n'aurait pas pu lutter avec Inaudi. S. Thomas d'Aquin fut ce qu'on doit appeler une

« intelligence » ; S. Augustin aussi. Inaudi, un « phénomène ». Et ce n'est pas la même chose. C'est d'un autre ordre, aurait dit Pascal.

X

La revue espagnole *Ecclesia* du 25 novembre 1950 apporte un article de Luis Sanz Burata, sur le *Troisième centenaire de saint José Oriol.*

Ce saint n'est pas très connu chez nous, raison de plus pour rappeler sommairement sa vie et ses hautes vertus.

San José Oriol, gloire du clergé espagnol, naquit à Barcelone, d'une très pauvre famille, le 23 novembre 1650. A deux ans, il perdit son père. Sa mère se remaria, avec un homme honorable et pieux qui s'occupa de l'enfant comme s'il était son fils. A six ans, on le trouve comme enfant de chœur à l'église *Santa Maria del Mar*. Et c'est un modèle d'enfant de chœur : aucun goût pour les jeux bruyants, mais un penchant admirable à la prière ; il passe des heures entières aux pieds du Saint-Sacrement.

Jeune encore, il perdit son second père. Il était alors élève de grammaire et se préparait au sacerdoce. Sa vocation eût été en péril, par manque de ressources, s'il n'avait déjà gagné l'affection des prêtres bénéficiers de Santa Maria del Mar. Il put poursuivre ses études et devint docteur en théologie. Il avait été ordonné prêtre par l'évêque de Vich, en 1676.

Pour venir en aide à sa pauvre mère, il accepta le poste de précepteur dans la famille Gasneri, et fut admis, comme il était naturel, à la table de famille. Cette table était toujours abondamment servie. Mais Dieu se servit d'un moyen singulier pour enseigner au saint un genre inédit de mortification. Un jour qu'il allait porter la main à un morceau délicat et succulent, il sentit, par trois fois, une force invisible qui retenait son bras. Comprenant que Dieu l'appelait à un état supérieur, il se retira aussitôt dans son appartement et dès lors, au lieu d'assister aux repas, il s'adonna à un jeûne presque continuel, qui ne devait finir qu'avec sa vie.

Sa mère étant morte, en 1686, alors qu'il avait 36 ans, il obtint des Gasneri de quitter son poste de précepteur. Et il décida de partir pour Rome, en costume de pauvre pèlerin, sans aucune ressource. En quittant Barcelone, il donna à un pauvre tout ce qui lui restait d'argent. On ignore ce qu'il fit dans la Ville éternelle ; mais on sait qu'Innocent XI, informé de la sainteté exemplaire de sa vie, lui conféra un bénéfice résidentiel dans l'église du Pino, à Barcelone.

Il revint donc dans sa partie. Il ne voulut pas, par esprit de pauvreté, avoir une maison à lui, mais accepta un étroit taudis offert par un chirurgien, Padros, où il put se livrer à ses pénitences et à ses dévotions. Il vivait dans une pauvreté incroyable, dormait la plupart du temps dans un fauteuil sommaire, et pour ne pas dépasser deux heures de sommeil, il tenait en main un petit cierge allumé, qui le réveillait en achevant de se consumer !... Le reste de la nuit se passait en prière ou en flagellations.

Il enseignait le catéchisme aux pauvres, aux prisonniers, aux infirmes. Ses instructions se terminaient toujours par une aumône, qui n'était pas la leçon la moins profitable pour ses auditeurs. Son confessionnal était toujours très achalandé et il y remportait ses plus beaux triomphes.

Mais un jour, Barcelone ne lui suffit plus. Comme il était parti pour Rome, il en repartit, en passant par la France, pour se rendre à Jérusalem. Là pensait-il, Dieu lui ferait la grâce ou de convertir les infidèles, ou de mourir pour la foi. C'était le 2 avril 1698. Il avait, cette fois encore, tout donné aux pauvres avant de partir [2]. A Marseille, il se mit au service des malades, dans un hôpital. Il y contracta une telle maladie, que la Vierge lui apparut et lui commnada de retourner dans son pays. Docilement, il y revint par mer. Pendant la traversée, il eut le bonheur d'apaiser, pour la plus grande joie des passagers, une furieuse tempête.

A partir de ce moment, les miracles abondèrent sous ses pas. Il reçut cette *gratia sanitatum* dont parle S. Paul parmi les charismes de la primitive Eglise. José Oriol opéra des guérisons fort nombreuses, comme de notre temps, on a vu le frère André du Mont-Royal, au Canada († 1937), en faire, sous les yeux éblouis des médecins incrédules et peu satisfaits.

La liste de ses miracles, accomplis pour la plupart dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église du Pino, à Barcelone, remplit de gros volumes, dans son procès de béatification.

Cinq ans plus tard, José Oriol, consumé par le feu de la divine charité, aussi bien que par les fatigues et par les austérités, parvint à l'heure de la récompense. Sur son lit de mort, il demanda que l'on chantât doucement, près de lui, le *Stabat Mater*. Le chant fut exécuté par quatre enfants accompagnés de la harpe ; et ce fut aux accents de cette musique aérienne, que le saint, comme dans une extase, rendit son âme au Seigneur, dans la nuit du 22 au 23 mars 1702. Béatifié par Pie VII, le 5 septembre 1806, il fut canonisé par Pie X, en 1907. L'Eglise d'Espagne le considère comme l'un de ses grands protecteurs et comme l'une de ses gloires. Sa fête est au 22 mars.

XI

C'est toujours avec grand plaisir que nous rendons compte, dans cette Causerie, des soutenances et thèses de doctorat ès-lettres, dont les lauréats sont des prêtres. Nous ne sommes pas toujours informés ni renseignés suffisamment tôt pour le faire dans un délai raisonnable. Nous serions reconnaissants aux intéressés, ou à leurs amis, de nous fournir la documentation utile, pour ne pas manquer à ce que nous aimons à considérer comme un devoir. Le clergé tout entier est honoré par les succès de l'un de ses membres.

C'est ainsi qu'avec bien du retard nous allons parler de la thèse de M. le chanoine Müller,

[2] Un jeune garçon qui l'avait accompagné le premier jour, revint de Fonfroide, à deux heures de Barcelone, en racontant qu'il avait vu un miracle extraordinaire. Au moment de payer le repas sommaire, pris à l'auberge, le saint avait simplement pris un radis, sur la table, et l'avait découpé en rondelles qui s'étaient aussitôt changées en pièces de menue monnaie, pour satisfaire à la demande de l'aubergiste ! Le saint continua seul son pèlerinage.

professeur à l'Institut catholique de Paris. La soutenance remonte à juin 1949. Le président du jury était M. Lebègue, rapporteur de la thèse secondaire, consacrée au poète bisontin *J.-B. Chassignet*. Les assesseurs furent MM. Bossuat, Moreau, Le Gentil et Frappier.

La thèse principale a pour titre : *La Poésie religieuse catholique de Marot à Malherbe* [3].

L'auteur prend son point de départ au terme du Moyen Age. Il a bien soin toutefois de noter qu'il n'y a pas et ne peut pas y avoir de « rupture complète » entre ce Moyen Age et la Renaissance. Nos séparations sont toujours, en histoire, plus ou moins arbitraires ; il suffit de remarquer la différence des dates proposées pour la fin du Moyen Age par les historiens. Longtemps l'usage fit commencer les temps modernes à la chute de Constantinople, en 1453, ou à la découverte de l'imprimerie, vers la même date. Plus tard, on parla de la découverte de l'Amérique, en 1492, ou encore de la révolte de Luther, en 1517. La vérité semble être que la date ne fut pas la même selon les pays.

Quoi qu'il en soit, M. Müller traite successivement, au XVIe siècle, des traductions des psaumes, en vers français, par Marot, Baïf, Desportes, Jean Bertaut, Jean-Baptiste Chassignet.

Ce dernier nom surprendra beaucoup de lecteurs. Il est si peu connu, en effet. Le *Larousse du XXe siècle* ne le mentionne même pas. Cependant, M. Müller estime, non sans raison, qu'il mérite d'être tiré d'un injuste oubli. Il le surnomme : « un poète sincère ». Citons de lui quelques vers d'une belle venue :

Seigneur, si de tes mains les ouvrages nous sommes
Pardonne à leurs forfaits comme Père des hommes,
Et non point comme Autheur de leur iniquité :
Serait-il pas bien mieux à ta divine Essence
D'effacer le péché par ta grande clémence
Qu'effacer le pécheur par ta sévérité ?

L'auteur étudie ensuite la poésie religieuse en dehors des traductions de psaumes, de Marot à Ronsard, et de Ronsard à Desportes, en passant par Du Bellay et Remi Belleau. Mais il n'a garde de s'en tenir aux très grands noms et, chemin faisant, il évoque des poètes de second ordre, dont quelques vers au moins méritent d'échapper à l'oubli.

Parmi ces derniers, voici une poétesse : Gabrielle de Coignard († 1594), dont les *Œuvres chrestiennes* furent publiées, après sa mort, par sa fille.

Chacun connaît par cœur le sonnet de Sully-Prudhomme commençant par ces vers :

J'ai deux tentations, fortes également :
Le duvet de la rose ou le crin du cilice...

Or, on trouve la même antithèse chez Gabrielle de Coignard (sonnet 85) :

Je veux la Croix et puis elle me fasche :
Je veux souffrir et puis après je tasche
Par tous moyens à recouvrer santé !

Je sens en moy une guerre intestine
Contre le corps mon âme se mutine
Et chacun d'eux n'est jamais contenté.

M. Müller vante également Jean de la Ceppède (1550-1622), dont les *Imitations des psaumes de la Pénitence*, sont de 1594, mais dont le principal ouvrage, intitulé *Théorèmes de messire Jean de la Ceppède sur le sacré mystère de nostre Rédemption*, est de 1613 (1re partie) et de 1621 (2e partie).

« Alors, remarque M. Müller, véritablement, nous sommes en présence d'un poète catholique qu'on s'étonne de voir si peu cité » [4].

Voici comment ce poète peint la mort du Christ .

Dès que cette oraison fut par lui prononcée,
Il laisse un peu sa teste à main droite pencher
Non tant par les douleurs dont elle est offensée
Que pour semondre ainsi la Parque d'approcher.
Voilà soudain la peau de son front dessécher :
Voilà de ses beaux yeux tout à coup enfoncée
L'une et l'autre prunelle et leur flamme éclipsée,
Leur paupière abattue et leurs réaux [5] se cacher.

Il reste toutefois que le grand poète du temps, le roi de la Pléiade, est Pierre de Ronsard. Sous ce rapport, la thèse de M. Müller se range au sentiment universel des historiens de la littérature. Parmi les nombreux vers qu'il cite de lui, nous ne retiendrons ici que les suivants, qui sont peu connus et qui rappellent, par leur ton humble et familier, certaines évocations paysannes de Ch. Péguy. Ils font partie d'un cantique de litanies à *saint Blaise*, ce saint qui est resté, en bien des paroisses, le patron des laboureurs. Ronsard a voulu commenter le *Te rogamus audi nos* des litanies des saints :

Garde nos petits vergers,
Et nos jardins potagers,
Nos maisons, nos familles,
Enfants et femmes et filles :
Et leur donne bons espoux,
Je te prie, escoute-nous !

Gardes poules et poussins
De renards et de larcins,
Garde sauves nos avettes
Qu'ils portent force fleurettes
Tousjours en leurs petits trous :
Je te prie, escoute-nous !

Au terme de son étude, M. Müller résume ses impressions. Il reconnaît que la poésie du XVIe siècle est souvent factice ; elle se complaît trop souvent dans une versification facile ; la véritable création poétique y est rare ; quand elle apparaît, c'est presque par hasard ; elle montre juste un rayon, puis s'évanouit dans des platitudes ou des fautes de goût. M. Müller cite, çà et là, des exemples de ce manque de délicatesse et de bon goût qui nous choquent trop souvent dans les œuvres de ce temps. Que dire, par exemple, des vers suivants, qui sont d'un excellent jésuite, le P. M. Coyssard (1547 - 1622), humaniste authentique et écrivain fécond ? Il s'agit de l'Enfant-Jésus, à la fête de Noël, et le bon Père le salue en ces termes :

C'est nostre gras veau,
C'est nostre génisse,
C'est le saint Agneau
Que sans tache et vice
Le prêtre à l'autel
Pour nous sacrifie...

[3] Dépôt : Procure de l'Assomption, 6, rue de Lübeck, Paris-6e, 450 fr. franco, 500. — Ou chez M. Müller, 10, rue Amiral-d'Estaing, Paris (C. C. Paris, 1941.63).

[4] L'abbé Bremond ne lui ménage pas les éloges, dans son *Histoire littéraire du Sentiment religieux* (I, p. 347 et s.).

[5] Le mot *réaux* signifie : jours et ombres des paupières ; il est compté ici pour une syllabe.

Du même sur Marie-Madeleine :

Du corps après le deshonneur
Fiole est faicte de chaudron
Et changée en vase d'honneur
De pot sale en tout façon :
Malade court au medecin
Portant la boëte d'unguens
Guérie est par un mot divin
De plusieurs et divers tourments !...

On comprend le mot de Boileau : « Enfin Malherbe vint... » La poésie française du XVI^{e} siècle est un vin généreux, mais encore mal décanté. Parfois, cependant, elle n'est pas digne du beau nom de vin, car elle n'est qu'une mauvaise piquette. Elle présente une étrange inégalité non seulement entre les auteurs, mais entre les diverses œuvres du même poète, voire entre les divers passages de la même œuvre !

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — « *Le Christ est ressuscité* ». — Est-ce là un fait historique ou seulement une vérité de foi ?

R. — Nous réduisons la question posée par un correspondant au strict minimum de son énoncé, précisément pour pouvoir insérer dans notre réponse certaines considérations l'incitant à penser qu'il n'est point possible de considérer la Résurrection autrement que comme un fait historique, considérations dont il a émaillé sa longue consultation.

1. — Une raison sérieuse serait, semble-t-il, la condamnation portée dans le décret *Lamentabili* contre la 36^{e} proposition ainsi conçue : « La Résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait historique, mais un fait d'ordre purement surnaturel, ni démontré, ni démontrable, que la conscience chrétienne a peu à peu déduit d'autres faits » (Denz.-Bann., 2036).

Notre consultant n'a peut-être pas assez considéré la portée exacte de l'affirmation condamnée. « *Prout sonat* », elle exclut, en effet, de la Résurrection du Sauveur *tout* élément historique, quel qu'il soit. C'était bien là, d'ailleurs, la pensée des modernistes : « Le Christ ressuscité, écrit Loisy, n'appartient plus à l'ordre de la vie présente qui est celui de l'expérience sensible, et, par conséquent, la résurrection n'est pas un fait qui ait pu être constaté directement et formellement. On peut vérifier la guérison d'un malade, et l'on pourrait, le cas échéant, contrôler le retour d'un mort à la vie naturelle ; mais l'entrée d'un mort dans la vie immortelle se dérobe à l'observation » (*L'Evangile et l'Eglise*, p. 118). Les récits concernant la résurrection, qu'il s'agisse du tombeau vide ou des apparitions, sont donc le fruit d'une élaboration lente et progressive, accomplie au sein des premières générations chrétiennes.

Un tel sentiment ne laisse plus rien de la réalité même de la Résurrection du Christ : on comprend que Pie X en ait signalé la nocivité.

2. — Mais la Résurrection de Jésus n'en est pas moins un objet de foi. Nous l'affirmons chaque jour en récitant notre *Credo* : « Je crois en Jésus-Christ... qui est ressuscité le troisième jour ». Et ce n'est pas seulement la vie glorieuse du Christ qui est objet de foi, mais encore le fait même de la Résurrection. Le décret *Lamentabili* a réprouvé également la proposition suivante (37°, Denz-Bann., 2037) faisant immédiatement suite à celle qu'invoquait notre correspondant : « La foi en la Résurrection du Christ n'eut pas tant pour objet, dès le commencement, le fait même de la Résurrection que la vie immortelle auprès de Dieu ». — Pie X a-t-il voulu affirmer ici que le fait même de la Résurrection est objet de foi ? Il semble bien qu'on doive répondre affirmativement. Et c'est d'ailleurs la doctrine exposée par S. Thomas (III^{a}, q. 55).

Le principe sur lequel s'appuie le Docteur Angélique est que « la Résurrection *dépasse* la raison humaine » (q. 55, a. 5). Pour le faire comprendre, S. Thomas établit une comparaison entre l'Ascension et la Résurrection :

L'Ascension du Christ ne dépassait pas la connaissance commune des hommes quant à son point de départ, mais seulement quant à son point d'arrivée. Voilà pourquoi les disciples ont pu voir l'Ascension du Christ en son point de départ, c'est-à-dire lorsqu'il s'est élevé de terre ; mais ils ne virent pas le Christ en son point d'arrivée, car ils n'assistèrent pas à l'accueil du Christ dans le ciel. Par contre, la Résurrection du Christ était hors de portée de la connaissance commune quant à son point de départ, lorsque l'âme du Christ est revenue des enfers et que son corps est sorti du sépulcre fermé et quant à son point d'arrivée, lorsque le Christ a acquis la vie glorieuse. La résurrection n'a donc pas pu se faire de manière à être vue par des hommes (q. 55, a. 2, col. 2).

En quoi consiste donc le *fait* de la Résurrection, objet de foi ? S. Thomas, on vient de le voir, y fait entrer plusieurs éléments qui échappent à toute considération humaine : l'âme reprenant son corps, la sortie miraculeuse du tombeau fermé, la gloire de l'âme bienheureuse rejaillissant d'une façon visible sur le corps désormais, lui aussi, glorifié. « La vie immortelle auprès de Dieu » n'est que la suite normale de ce premier fait sur lequel s'est porté tout d'abord la foi des apôtres.

3. — Le fait de la Résurrection, avec la précision qu'on vient d'y insérer, est donc une vérité de foi ; mais, sous certains aspects, il est aussi une vérité historique et, comme tel, doit être étudié avec tous le soin dont est capable une saine critique des documents. Ainsi, dans la Résurrection du Sauveur, comme dans toute autre vérité proposée à notre foi, il est nécessaire de distinguer le motif de la foi, et les motifs de crédibilité, préambules rationnels de l'acte de foi.

a) Le *motif de la foi* en la Résurrection du Sauveur ne peut être que l'autorité souveraine de la parole de Dieu, en laquelle réside le témoignage suprême en faveur de la vérité. Or, cette autorité souveraine de la parole divine en faveur de la vérité de la Résurrection, c'est Jésus-Christ lui-même qui nous la manifeste, comme le Christ de Dieu (Mc, VIII, 29 ; Lc, IX, 20), comme le Fils de Dieu (Mt., XVI, 16). A maintes reprises, il prédit sa Résurrection future et plusieurs fois comme conclusion des souffrances de la passion et comme

victoire sur la mort (Mt., XVI, 21 ; XVII, 21-22 ; XX, 17-19). Et Jésus, en deux circonstances (Mt., XVI, 16 ; XVII, 21), déclare qu'il faut qu'il en soit ainsi, allusion à la réalisation des prophéties concernant sa mission messianique. Il le dit d'ailleurs expressément après sa Résurrection : « Il fallait que fût accompli tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes » (c'est-à-dire dans tout l'A. T.). Alors, continue le texte sacré, il leur ouvrit l'esprit, pour qu'ils comprissent les Ecritures ; et il leur dit : « Il est ainsi écrit, et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour... » (Lc, XXIV, 44-46). De la parole divine, les anges au matin de la Résurrection sont encore les messagers. S. Luc est ici le plus explicite : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n'est pas ici, mais il est ressuscité ; rappelez-vous comment il vous a parlé quand il était encore en Galilée, disant : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des hommes pécheurs, qu'il soit crucifié et que le troisième jour il ressuscite » (XXIV, 5-7).

b) Si la parole divine, avec son autorité souveraine, est le motif nécessaire et suffisant de l'adhésion de notre intelligence aux vérités qui lui sont naturellement inaccessibles, la nature même de l'intelligence humaine exige d'autres motifs qui rendent notre acte de foi raisonnable. Ce sont les *motifs de crédibilité*. Comme l'enseigne S. Thomas, l'homme « ne croirait pas, s'il ne voyait pas que les vérités doivent être crues ; et cette vue a pour cause soit l'évidence des signes, soit quelque chose d'équivalent » (II^a-II^{ae}, q. 1, a. 4, c.).

C'est, en fait, ce qui s'est passé pour les apôtres relativement à la Résurrection. Leur cœur était peu disposé à accepter facilement la foi en la Résurrection du Sauveur. Les hésitations des disciples d'Emmaüs provoquent cette exclamation du Christ : « O insensés et lents à croire » (Lc, XXIV, 25) ; et, aux onze réunis à table, il reproche leur incrédulité et leur dureté de cœur (Mc, XV, 14). Aussi a-t-il voulu se manifester, d'une façon sensible, par des apparitions multiples dans lesquelles, mangeant et conversant avec ses apôtres, il a pu leur montrer, d'une part, la réalité de son corps réuni à son âme et accomplissant les actes d'une vie naturelle, et, d'autre part, la glorification de ce corps, entrant dans le cénacle portes closes et manifestant des propriétés n'appartenant qu'aux corps glorieux (S. Thomas, q. 55, a. 6).

Mais ces « preuves » de la Résurrection ont été données par Jésus-Christ en faveur non seulement des Apôtres et des premiers disciples, mais encore de tous les hommes jusqu'à la fin du monde. Les apôtres devaient rendre témoignage à Jésus-Christ jusqu'aux extrémités de la terre (Act. I, 8) et leur témoignage a été rendu plus efficace en raison des signes de la Résurrection dont ils avaient eu une connaissance directe et certaine : « Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, ce que nous avons touché, voilà ce dont nous sommes les témoins » (I Jo., I, 1). Et précisément S. Paul fait de la certitude de la Résurrection du Christ la preuve de la vérité de sa prédication : « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine et vaine aussi votre foi » (I Cor., XV, 14).

La mort du Christ, très certainement constatée sur la Croix, l'ensevelissement, le tombeau trouvé vide, l'annonce des anges, les apparitions, tout cet ensemble de faits constatables, d'une manière sensible par les apôtres, historiquement par nous-mêmes, voilà ce qui replace la Résurrection, objet de foi sous l'aspect particulier qu'on a précisé plus haut, dans le domaine de l'histoire proprement dite. Mais la foi s'attache à ce qu'il y a de mystérieux dans ce retour du Christ à la vie et dans la gloire qui irradie cette vie nouvelle, « vie bien supérieure à celle que connaissent ordinairement les hommes, vie immortelle et conforme à Dieu » (S. Thomas, q. 55, a. 2, c). Comme l'a dit fort justement le P. de Grandmaison « ces deux aspects de la réalité, qu'il faut distinguer, ne s'opposent pas pour autant. Ni le fait, tel que les témoignages de l'histoire l'établissent, n'explique intégralement cette vie surhumaine, ni le mystère de cette vie n'offusque la valeur des témoignages concernant le fait lui-même » (*Jésus-Christ*, II, p. 370).

A. M.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Ignace LEPP. — **L'existence authentique.** — In-8 de 220 p., 460 f. — Paris, La Colombe, 1951.

Ce volume nous présente une vue « existentielle » et chrétienne de l'homme. Le plan est simple : presque tous les chapitres correspondent à autant de thèmes fondamentaux de l'existentialisme : nature de l'homme, son insertion dans la durée, son sentiment de la responsabilité et l'angoisse qui en résulte, sa nécessité de choisir, de « s'engager » tout en restant sainement disponible, la beauté d'une vie entreprenante, passionnée, ouverte à la foi et envisageant la mort sans désespoir. Cette simple énumération laisse entrevoir que l'A. expose une forme d'existentialisme qui est parfois diamétralement opposée à celle d'un Sartre — ce qui ne l'empêche pas d'être un existentialisme « authentique » : c'est même la seule forme qui soit vraiment authentique, dit l'A., et, s'il s'agit des thèses fondamentales qu'il propose, nous l'en croyons volontiers.

L'auteur, ancien professeur de philosophie marxiste, converti et ordonné prêtre en 1941, se réfère souvent à la doctrine communiste pour montrer à la fois ce qu'elle contient de légitime et ses erreurs intolérables. Voici l'idée directrice de son ouvrage.

A la suite d'Aristote, les philosophes « rationalistes », nous dit-il, ont surtout conçu l'homme d'une manière abstraite : c'est un animal raisonnable. Son devoir est de devenir un homme complet comme le poussin doit devenir un poulet. Mais, doué d'animalité et de spiritualité, il a deux groupes de tendances à développer harmonieusement : cette harmonie aura lieu dans la mesure où l'esprit dominera la matière.

Or cette vue sommaire ne tient guère compte de la réalité « existentielle » telle que nous la révèlent les sciences modernes, notamment la psychanalyse. L'homme est un être compliqué. C'est un malade, un « monstre » (comme disait Pascal, cet existentialiste avant la lettre). Ses tendances ont été tellement désordonnées par le péché originel qu'elles sont terrible-